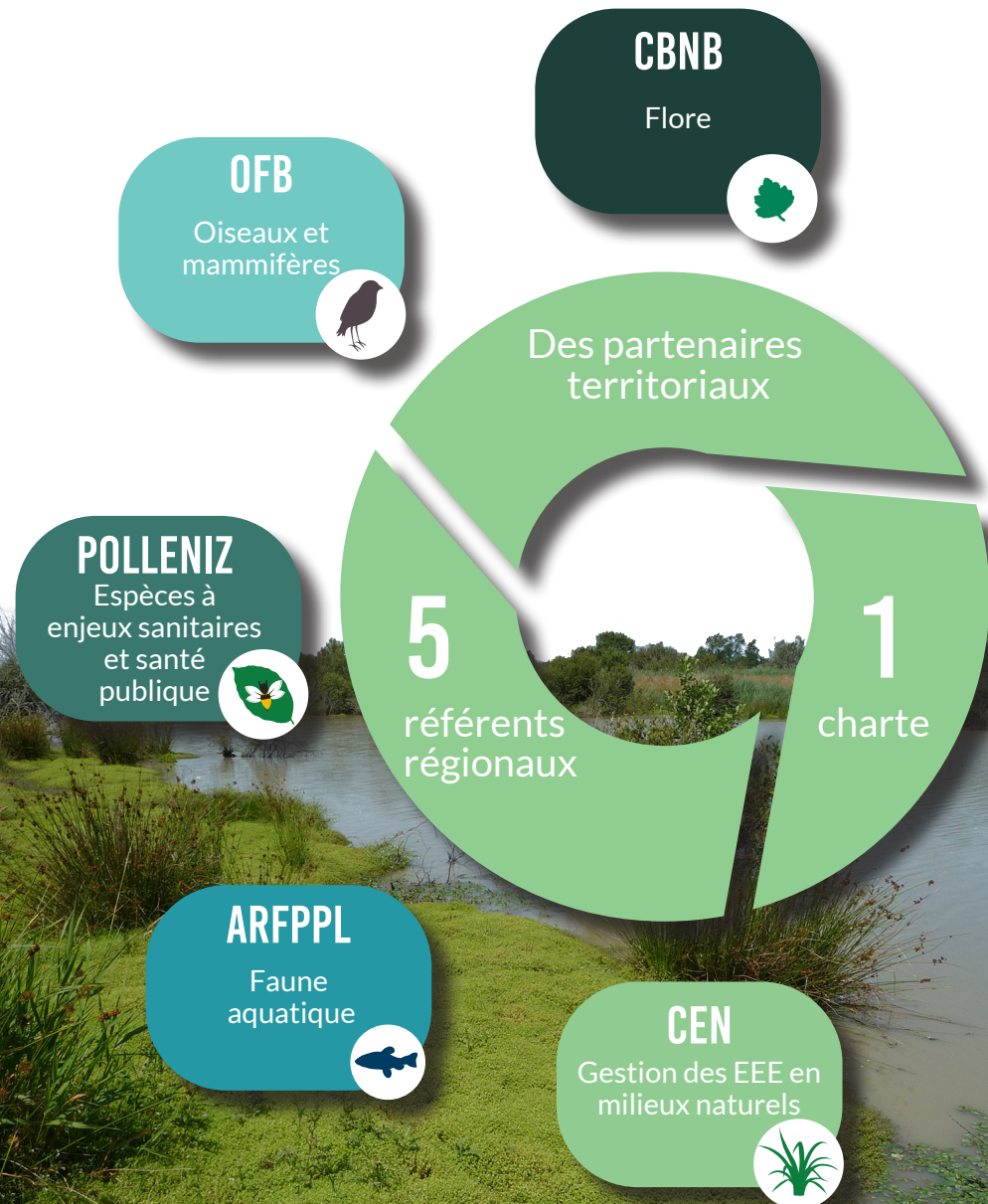


STRUCTURÉ À L'ÉCHELLE DES PAYS DE LA LOIRE

Le réseau EEE des Pays de la Loire se distingue aussi bien par le nombre important de structures y participant activement (groupes de travail, plénière), que par la diversité des compétences représentées. Il réunit des représentants du monde associatif et scientifique, des services de l'Etat, des établissements publics, des collectivités... Le réseau est animé par le Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire.



PARTENAIRES

Financeurs



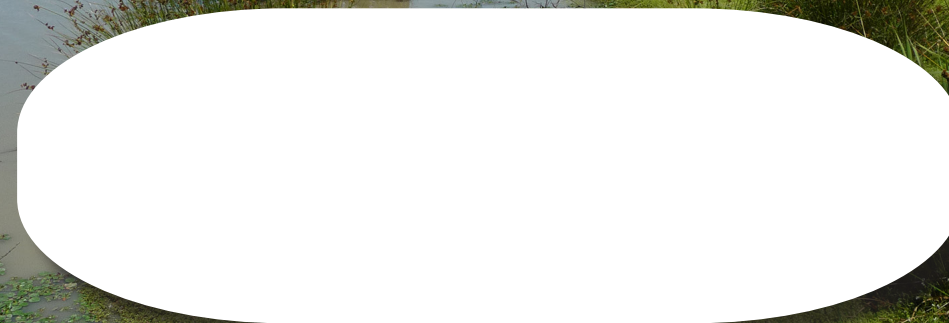
Animateur



Référents régionaux



VOTRE PARTENAIRE LOCAL



LE RÉSEAU ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES PAYS DE LA LOIRE

ACCOMPAGNER

ECHANGER

SENSIBILISER



Depuis mars 2017, la Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE) accompagne la mise en œuvre du règlement européen et les arrêtés qui réglementent 66 espèces sur le territoire français début 2020.

Cette stratégie identifie l'échelle régionale pour la mise en place de comités de pilotage et la déclinaison d'un grand nombre d'actions pour répondre à la problématique des EEE.

Au regard de ses caractéristiques naturelles, géographiques et économiques, la région des Pays de la Loire est propice à l'installation des EEE.

C'est pourquoi un réseau régional d'acteurs s'est organisé dès 2001 afin de gérer au mieux les problématiques liées aux dynamiques d'envahissement des espèces exotiques.

Une espèce exotique envahissante (EEE) ?

Il s'agit d'une espèce introduite par les êtres humains loin de son aire d'origine menaçant la biodiversité locale et certaines activités socio-économiques.

Le réseau EEE des Pays de la Loire accompagne les collectivités et les gestionnaires de milieux afin d'engager des actions ciblées, aussi bien sur des espèces « émergentes » que sur des espèces « largement installées ».

Il a pour vocation à :

- 🌿 **Accompagner** la gestion des EEE
- 🌿 **Valoriser** et **mobiliser** les compétences du réseau
- 🌿 **Favoriser** les échanges d'expériences
- 🌿 **Développer** les connaissances sur les EEE
- 🌿 **Sensibiliser** sur les enjeux liés aux invasions biologiques



La charte propose un cadre technique et méthodologique favorisant une gestion des EEE.

Objectifs :

- 🌿 Mettre en place un système de surveillance des EEE et une communication préventive
- 🌿 Apporter la garantie d'une gestion des EEE avec discernement pour engager des actions pertinentes sur le plan technique et justifiées sur le plan financier
- 🌿 Protéger les écosystèmes et leurs fonctionnalités ainsi que les usages qui y sont liés
- 🌿 Favoriser et développer des approches stratégiques, scientifiques et techniques d'aide à la décision
- 🌿 Favoriser et développer des approches de gestion écologique complémentaires aux actions récurrentes de régulation

POUR VOUS ACCOMPAGNER :



CEN Pays de la Loire
e.leheureux@censpaysdelaloire.fr
02 28 20 58 66



CBN de Brest
f.dortel@cbnbrest.com
02 40 69 70 55



OFB
aurelie.barbotin@ofb.gouv.fr
02 51 25 07 82



POLLENIZ
gerald.guedon@polleniz.fr
02 40 36 83 03



ARFPPL
vincent.mouren@federationpeche44.fr
02 40 73 62 42



Ragondin
© POLLENIZ



Hydrocotyle fausse renouée
© Fabien DORTÉL - CBNB



Ermatorne rousse
© Maurice BENVENUE - ONCS



Xénope lisse
© Rodolphe DUVER

Le réseau c'est :

Une charte
Un comité de pilotage
Une animation
Une organisation technique